



Partenariat Faire Reculer le Paludisme

**10ème réunion du conseil d'administration
du partenariat Faire Reculer le Paludisme
UNICEF-New York
26-27 juillet 2006**

Les minutes de la réunion

But de la réunion : cette réunion intermédiaire spéciale du conseil d'administration de FRP a été convoquée pour passer en revue les progrès réalisés depuis la dernière réunion de ce même conseil d'administration et pour une prise de décisions déterminantes pour l'avenir du partenariat.

Membres électeurs présents : OMS, Banque mondiale, PNUD, UNICEF, Fondation des Nations Unies, Exxon Mobil et Bayer (secteur privé), PATH (ONG), MMV (Universités et Recherche), Italie, Royaume-Uni et Etats-Unis d'Amérique (pays donateurs de l'OCDE), Bénin, Cameroun, Inde, Nigeria et Tanzanie (pays endémiques).

Membres électeurs absents : Venezuela, Soudan, Asie du sud-est et Pacifique occidental (siège vacant).

Membres d'office, non électeurs, présents : secrétaire exécutif du partenariat FRP, Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

Liste des participants : voir document annexé

NB : toutes les présentations en Power Point sont annexées, sauf indication contraire.

Rappel de l'ordre du jour

Le président de séance Lambo a accueilli les délégués, il a remercié l'UNICEF pour avoir accepté d'héberger la 10^{ème} réunion du conseil d'administration de FRP et en a exposé les attentes. Il a souligné la nécessité de trouver un équilibre entre un changement rapide et un changement suffisamment pensé que pour être durable et significatif.

Mr Kul Gautum, directeur exécutif adjoint de l'UNICEF a accueilli les délégués. Il leur a parlé de l'importance pour le partenariat de vaincre le paludisme, de l'ampleur prise par le partenariat FRP, des récents progrès réalisés (plusieurs pays sont proches des objectifs fixés en matière de MII) et des challenges à venir. Il a plaidé pour un protocole d'accord clair entre FRP et son hôte et pour la production d'un document précis à propos des

fonctions du secrétariat de FRP. Les membres du conseil d'administration et le président ont relayé cet appel.

Le président a indiqué les objectifs suivants pour cette 10^{ème} réunion du conseil d'administration

- Passage en revue des progrès réalisés par les comités mis en place lors de la 9^{ème} réunion du conseil d'administration (Genève).
- Discussion et prise de décision sur les questions qui vont déterminer l'orientation du partenariat.
- Construction d'un partenariat dont peuvent se revendiquer toutes les institutions représentées et toutes les parties prenantes.

Deux co-présidents supplémentaires ont été désignés pour la réunion : le Dr Steven Phillips (secteur privé), actuel président du comité d'orientation de l'initiative pour le changement et Kevin Starace (fondations), actuel vice-président du comité exécutif.

Calendrier adopté

- Adoption à l'unanimité de l'agenda de cette 10^{ème} réunion du conseil d'administration de FRP.
- Adoption à l'unanimité des minutes de la 9^{ème} réunion du conseil d'administration de FRP.
- Approbation sans objection des amendements aux statuts du partenariat FRP pour la mise en place du comité exécutif et approbation de la procédure d'amendement.

L'agenda de la réunion et les statuts revus du partenariat FRP sont annexés.

Rapport du secrétaire exécutif au conseil d'administration

Le rapport du secrétaire exécutif a décrit la situation mondiale actuelle du paludisme, les opportunités à saisir et les défis à affronter. Il a tracé les grandes lignes des réalisations du secrétariat durant les neuf derniers mois et de son travail avec les partenaires pour résoudre les problèmes posés par la mise à l'échelle de la lutte antipaludique. Il a évoqué les contraintes en ressources rencontrées par le secrétariat, a proposé une vision pour le partenariat dont il a précisé les structures et il a parlé de l'appui durable nécessaire pour assurer un fonctionnement optimal au secrétariat.

En réponse à la présentation du secrétaire, les membres du conseil d'administration ont demandé :

- L'inclusion de l'aspect « recherche » comme partie intégrante du projet à long terme du partenariat FRP.
- L'harmonisation des efforts globaux - et pas seulement de ceux des donateurs – par le partenariat.
- La clarification des progrès réalisés, en terme de financement du round 6 du Fonds mondial.

Le secrétaire exécutif a approuvé et il a été demandé au représentant du FM de proposer une mise à jour du round 6, ce qu'il fit plus tard dans la réunion en faisant remarquer qu'une somme de près de 900 millions de dollars pourrait être disponible.

L'initiative de changement

Résumé de la présentation

Cette vue d'ensemble a décrit l'initiative de changement comme un effort de changement intégré et bien contrôlé du partenariat. Elle a mis l'accent sur le fait que les décisions prises lors de cette réunion du conseil d'administration représenteraient des étapes importantes dans le processus de changement et qu'elles seraient déterminantes pour l'orientation future du partenariat. Le processus exigera énormément de concessions, de patience et d'engagement.

Autres messages importants :

- L'initiative de changement conduira à une définition collective du partenariat, de sa mission, de sa vision, de la stratégie et des modes d'action qu'il adoptera.
- Les partenaires sont très impliqués dans les comités mis sur pied en mai.
- On a utilisé les premières interviews de partenaires et de récentes interviews structurées avec un choix de partenaires pour situer la valeur ajoutée qu'ils attribuent au partenariat (c à d la manière dont le partenariat aide ou peut aider les partenaires à réaliser leurs objectifs). L'information collectée est utilisée pour définir les fonctions centrales du partenariat et apporter des arguments en faveur de l'investissement dans FRP.

La présentation a également proposé un calendrier pour l'initiative de changement et les comités actuels. Les membres du conseil d'administration se sont vu rappeler que leur mandat consistait à représenter à la fois leur propre institution et celles de leurs parties prenantes au sein du partenariat.

Résumé de la discussion

Les présentations, les documents préparatoires et les progrès réalisés dans le processus de changement furent bien accueillis et applaudis. Les délégués francophones ont demandé que la version française des documents préparatoires soit disponible plus tôt et que la présentation des diapositives le soit aussi en français.

Les membres du conseil d'administration ont demandé :

- Que la représentation de la valeur ajoutée mette plus d'accent sur les valeurs des pays.
- Que les standards techniques fassent partie intégrante de la représentation de la valeur ajoutée du partenariat.
- Que l'on fasse plus d'effort pour inclure les pays endémiques dans tous les comités et consultations.

Le partenariat au niveau national

Résumé de la présentation

La Banque mondiale et l'OMS ont présenté une vue d'ensemble des progrès réalisés et des décisions prises dans les comités du partenariat national. Le groupe a étudié le Mozambique comme exemple d'une bonne coordination entre les partenaires au niveau national. Les points principaux sont les suivants :

- L'harmonisation, qui cherche à aider les pays à définir leurs besoins et les stratégies à mettre en place, qui repère les progrès accomplis et aide les partenaires à coordonner leur réponse.
- Le consensus autour des plans des pays est un point crucial pour que les carences soient identifiées et compensées.
- L'appropriation par les pouvoirs publics et le groupe « Surveillance et Evaluation » (dont les données d'impact) est nécessaire pour que l'augmentation des ressources ne conduise pas à des activités au service du projet au détriment d'une mise à l'échelle nationale coordonnée.
- La coordination des donateurs peut se conclure (il s'agit ici principalement de la Banque mondiale/Programme de dynamisation de la Banque mondiale, de l'USAID/Initiative de la présidence des Etats-Unis).
- Des missions conjointes ont été très utiles (effectuées principalement, dans le cas précis, par la Banque mondiale et l'USAID).

Résumé de la discussion

- L'harmonisation est un point crucial pour que la mise à l'échelle ait un réel impact – des procédures consultatives sont nécessaires au niveau des pays.
- Le leadership des pays est un point-clé.
- L'harmonisation comprend aussi l'évaluation des carences. Celle-ci devrait être systématique, répétée et menée sérieusement. Une fois identifiés, les manques devraient faire l'objet d'efforts concertés de compensation.
- Il faut définir les « manques » et cette définition devrait se faire du point de vue des donateurs comme de celui des pays.
- Les données extraites de l'analyse des carences des pays endémiques devraient être regroupées au niveau mondial pour que les partenaires mondiaux puissent identifier facilement les besoins et attribuer les ressources en fonction.
- Les pays ont besoin d'assistance pour planifier, mettre en œuvre et évaluer.
- Le partenariat FRP a un rôle important à jouer dans l'aide à apporter aux partenariats nationaux.
- Il faut créer un nouveau groupe de travail pour l'harmonisation.

Décisions prises

Il a été décidé que l'évaluation des carences constituait une priorité pour le partenariat mondial FRP :

- ✓ Le document de FRP sur l'harmonisation a été approuvé, comme témoin d'un désir d'activité des partenaires au niveau national.
- ✓ L'analyse des carences au niveau national a été avalisée au titre d'apport essentiel à l'harmonisation conduite par les pays et à la mise en phase de la réponse des donateurs.

Le partenariat FRP a été conforté dans les rôles suivants :

- ✓ Analyse des carences menée par les pays endémiques avec l'appui des partenaires dans chaque pays.
- ✓ Gestion d'une banque d'informations sur les carences, prise en charge par le secrétariat.
- ✓ Mise en place de moyens qui facilitent l'échange des expériences vécues dans les pays.

- ✓ Recherche active de sources de financements croissantes pour combler les carences des pays.

Identification des rôles à jouer par les propositions du partenariat FRP au niveau national, dans la réalisation d'étapes ultérieures :

- ✓ Délégation de la définition des carences à un nouveau groupe de travail sur l'harmonisation qui s'occupe aussi de développer des outils pour analyser ces carences.
- ✓ Nécessité de mise en place d'un outil pour évaluer
 - 1) les carences et les obstacles, 2) le comportement des donateurs et des pouvoirs publics et 3) les progrès et les résultats.
- ✓ Mise sur pied d'une carte d'évaluation de l'harmonisation au niveau national, comme proposé dans le document concernant l'harmonisation.

Approbation de la nécessité de concevoir une approche destinée à aider les partenaires FRP et le secrétariat à s'engager au niveau national :

- ✓ Définition d'une approche pour l'harmonisation au niveau national, avant approbation.

Les réseaux sous-régionaux

Résumé de la présentation

L'Unicef et les parties prenantes des ONG ont présenté une vue d'ensemble des progrès réalisés et des décisions prises par les comités des réseaux sous-régionaux. Le groupe a examiné le rôle joué par les réseaux sous-régionaux dans la mise à l'échelle nécessaire à l'obtention d'un impact, les budgets et les plans de travail des réseaux sous-régionaux d'Afrique de l'est (EARN) et d'Afrique de l'ouest (WARN) ainsi que les plans des réseaux sous-régionaux d'Afrique australe (SARN) et d'Afrique centrale (CARN).

Voici les points principaux :

- Les membres des réseaux sous-régionaux travaillent activement à la coordination des partenaires et ce travail inclut la planification aux niveaux régional et national.
- Disposer d'un point focal financé par le secrétariat et lui faisant rapport, bénéficie à l'efficacité des réseaux sous-régionaux.
- Les réseaux sous-régionaux favorisent l'identification, la diffusion, l'adaptation et la mise en œuvre des meilleures pratiques.
- Les données d'évaluation des réseaux sous-régionaux sont disponibles sur demande.

Résumé de la discussion

- Les réseaux sous-régionaux sont des groupes de partenaires et non des groupes d'individus ni de consultants.
- Les réseaux sous-régionaux attirent l'attention des partenaires sur les besoins des pays. Les partenaires apportent alors leur appui.
- Les pays et les autres partenaires apprécient la proximité des réseaux sous-régionaux, leur rôle de coordination, la diminution des coûts des transactions et la neutralité du point focal qu'ils apportent mais ils ont mis en garde contre l'accumulation de la bureaucratie et les coûts supplémentaires liés aux frais de fonctionnement.

- En cas de besoin ou de demande, les réseaux sous-régionaux sont capables de résoudre les problèmes posés par la prise en charge de la chaîne d'approvisionnement.
- Le conseil d'administration devrait envisager un financement à long terme des autres coûts liés à l'efficacité des réseaux sous-régionaux.
- Les réseaux sous-régionaux devraient être flexibles, souples et de taille modeste. Leur relation avec les pays devrait être étroite.

Décisions prises

Il a été précisé que les réseaux sous-régionaux sont des organes centraux du partenariat et qu'ils devraient être dirigés par le conseil d'administration et financés via les ressources du partenariat :

- ✓ La nécessité de travailler via les réseaux sous-régionaux a été admise.
- ✓ Un accord a été obtenu sur le fait que la raison d'être des réseaux sous-régionaux et leur rôle doivent être réévalués dans 3 ans.

Le rôle des réseaux sous-régionaux a été évalué et leurs activités ont été déclarées prioritaires, comme souligné dans le cadre du budget.

- ✓ Les fonctions centrales seront revues.
- ✓ Les activités de financement deviendront prioritaires.

L'appui du conseil d'administration au démarrage du SARN/CARN ainsi qu'aux réseaux sous-régionaux extérieurs à l'Afrique a été confirmé en bonne et due forme.

Hébergement du secrétariat

Résumé de la présentation

La Fondation Bill et Melinda Gates a présenté une vue d'ensemble du travail réalisé par le sous-comité qui s'occupe de l'hébergement. Ce sous-comité,

- a proposé des critères pour évaluer les options d'hébergement. Il a défini le poids relatif de chaque critère et a établi une première sélection des options d'hébergement.
- a proposé de présenter une seconde sélection des options d'hébergement (2-3) à la prochaine réunion du conseil d'administration de FRP.
- a proposé la mise sur pied, d'un protocole d'accord provisoire avec l'OMS, qui aurait pour but de clarifier les actuelles relations secrétariat-hôte et qui servirait de base à un protocole d'accord définitif une fois les décisions prises dans le domaine de l'hébergement futur.

Résumé de la discussion

- Des sources de tension ont existé dans le passé, que le secrétariat soit soumis à la réglementation de son hôte ou à ceux du GMP ou qu'il existe en tant qu'entité indépendante. Il y a eu des chevauchements entre les missions du secrétariat, du partenariat et de l'OMS.
- Ces chevauchements existeront toujours puisque l'OMS est un partenaire ; c'est pourquoi il est crucial de définir clairement les responsabilités de chacun dans ces zones de chevauchement sous peine de stagnation des missions.
- L'OMS a signalé qu'il était favorable à ce que le secrétariat ait une existence propre, en dehors du GMP, à condition que les termes de référence soient clairs et que le travail entrepris ne fasse pas double emploi.

- La Banque mondiale a indiqué qu'elle n'était pas en position d'accueillir le secrétariat alors que le PNUD s'est proposé comme option possible.
- Il faudrait réfléchir au coût d'un déménagement hors de l'OMS. Cette réflexion est en cours.
- Prenant acte du fait que l'OMS reste dans la sélection jusqu'à la prochaine réunion du conseil d'administration, le sous-comité proposera ses recommandations finales au conseil d'administration après la prise de fonction d'un nouveau directeur général.

Décisions prises

Les critères d'évaluation des options d'hébergement ont été approuvés

- Critères stratégiques
- Critères opérationnels
- Critères financiers

La sélection actuelle des options d'hébergement a été adoptée et sera soumise à une analyse ultérieure

- FICR
- PATH
- PNUD
- UNICEF
- OMS
- Options des Nations Unies

La mise sur pied d'un protocole d'accord avec l'OMS, sur base des critères d'évaluation et des meilleures pratiques, a été demandée

- Pour fonder un accord provisoire destiné à renforcer les relations avec l'OMS.
- Pour servir de base aux conditions proposées dans l'accord final d'hébergement, indépendamment de l'hôte sélectionné.

Gouvernance

Résumé de la présentation

La fondation des Nations Unies a présenté une vue d'ensemble du travail réalisé à ce jour, travail qui a précisé la direction à suivre pour l'atelier sur la gouvernance.

Les points principaux sont les suivants :

- Les rouages internes du conseil d'administration du partenariat FRP, les relations entre le conseil d'administration et le secrétariat, la gestion et la surveillance des réseaux sous-régionaux et des groupes de travail et le financement du partenariat sont les problèmes essentiels que ce comité essaie de résoudre.
- Ce comité pilote au moins la moitié des résultats que l'initiative de changement espère générer, à savoir la mise sur pied de mécanismes, de structures et de processus efficaces pour le partenariat.
- Cet atelier n'a pas encore de responsable.

Résumé de la discussion

- La définition du terme « partenaire » et les privilèges et responsabilités attachés à ce statut devraient relever de la gouvernance, comme dans le cas où il serait

demandé aux partenaires (sauf les pays endémiques) de contribuer financièrement au partenariat ou en cas de développement possible d'une appartenance à deux vitesses dans laquelle les partenaires qui participent au financement et ceux qui n'y participent pas jouiraient de privilèges et de responsabilités différents.

- Le rôle d'organe de direction joué par le forum des partenaires de FRP devrait être clarifié.
- La structure de la gouvernance dépendra des fonctions centrales du partenariat et du secrétariat.
- Le comité qui s'occupe de la gouvernance devrait examiner de près la mise sur pied de financements prévisibles pour les structures du partenariat, dont le secrétariat.

Décisions prises

Une série de problèmes de gouvernance à traiter a été approuvée, dont

- ✓ Les rouages internes du conseil d'administration de FRP (par ex la prise de décisions, les structures et les mandats du comité).
- ✓ Les relations entre le conseil d'administration et le secrétariat (par ex l'évaluation de la performance, le rôle de support du conseil d'administration joué par le secrétariat).
- ✓ La mise en place d'une gestion et d'une surveillance des réseaux sous-régionaux et des groupes de travail, la distinction entre les membres permanents et ceux qui le sont à court terme (par ex au point de vue du budget et de l'évaluation de la performance).
- ✓ La définition des attentes des partenaires et ce que cela implique comme obligations de financement.
- ✓ Le rôle du forum des partenaires en tant que mécanisme de gouvernance.

Le partage des étapes suivantes et leur répartition en deux comités ont été approuvés :

- ✓ Un comité consacré au financement, mettra sur pied un mécanisme de budgétisation et de financement du partenariat FRP.
- ✓ Un comité principal traitera tous les autres problèmes de gouvernance.

Le PATH a été désigné pour identifier un membre de la délégation des ONG qui participera à l'un des comités.

- Il a été demandé qu'un membre du conseil d'administration s'approprie l'analyse de la gouvernance et des propositions qui s'y rapportent
 - 2 ou 3 membres supplémentaires du conseil d'administration sont nécessaires pour soutenir ce travail
- Il a été demandé qu'un membre du conseil d'administration s'occupe de mettre sur pied un mécanisme de financement destiné au secrétariat, aux réseaux sous-régionaux et/ou aux groupes de travail
 - 2 ou 3 membres supplémentaires du conseil d'administration sont nécessaires pour soutenir ce travail

Rappel de l'ordre du jour, jour 2

Le président de séance a revu les décisions prises le jour précédent.

Conception du secrétariat

Résumé de la présentation

Le Boston Consulting Group (BCG) a présenté le travail du comité qui s'occupe de la mise au point du secrétariat. Voici les points importants :

- Le secrétariat du partenariat FRP joue un rôle essentiel dans la réunion des partenaires. Il sert de coordinateur et de facilitateur neutre.
- Antérieurement, le secrétariat comblait les carences de l'assistance technique et remplissait des fonctions improvisées (ad hoc). Cet état de chose a engendré stress, confusion, tension, chevauchements involontaires et défaillances au niveau des activités et des financements planifiés et prévisibles.
- Un des objectifs primordiaux de ce comité est la création d'un lien plus formel entre les besoins des partenaires et le plan de travail et le budget du secrétariat.
- Le BCG a recommandé une approche qui définirait les fonctions centrales du secrétariat, fonctions qui reposent largement sur la représentation de leur valeur ajoutée. Ces fonctions centrales seraient regroupées en quatre catégories basées sur le niveau de coordination exigé pour les mener à bien et sur la valeur de neutralité associée à cet accomplissement.
Les fonctions spécifiques ne sont remplies que par le secrétariat, les fonctions partagées sont effectuées par le secrétariat au nom du partenariat et par les partenaires individuels en leur propre nom. Les fonctions reconnues pourraient être déléguées à un partenaire individuel mais sont actuellement remplies par le secrétariat. Le dernier groupe comprend les fonctions improvisées (ad hoc).
- Le secrétariat pourrait être organisé en quatre unités qui font rapport au secrétaire exécutif : une unité d'appui à l'ensemble du partenariat, une autre qui s'occupe de communication et plaidoyer, une troisième qui traite de l'approvisionnement et une dernière consacrée à l'appui administratif à apporter au secrétariat.

Résumé de la discussion

- L'hébergement, les fonctions centrales du partenariat et la conception du secrétariat sont intimement liés.
- Le secrétariat doit être conçu dans l'optique d'une plus grande transparence des rôles qu'il joue mais aussi d'une certaine flexibilité qui permette la prise en considération et le financement de besoins imprévus du partenariat.
- La taille et la composition du secrétariat devraient dépendre des fonctions centrales (un grand nombre de fonctions centrales potentielles ont été discutées).

Décisions prises

L'approche qui définit les fonctions centrales, l'organisation et le budget du secrétariat du partenariat FRP a été avalisée.

Les caractéristiques suivantes ont été approuvées : elles concernent des avant-projets décrivant les fonctions, l'organisation et le budget comme base de travail pour le développement de propositions finales à débattre lors de la prochaine réunion du conseil d'administration :

- Les fonctions ont été divisées en fonctions spécifiques, partagées et reconnues.
- Le secrétariat n'exécutera pas les fonctions improvisées (ad hoc) sauf si elles sont considérées comme prioritaires et si un budget leur est attribué.

- Le secrétariat sera structuré autour de quatre unités fonctionnelles (appui au partenariat, communication et plaidoyer, approvisionnement et aide administrative).
- Le budget devrait laisser au secrétaire exécutif une certaine liberté pour affecter du personnel à des fonctions bien précises et dans les limites du mandat.

Un accord est intervenu sur le fait que le comité s'occupant de gouvernance développe un moyen par lequel le conseil d'administration ou un autre organe du partenariat peut amener des changements dans les fonctions du secrétariat.

Les services d'approvisionnement

Résumé de la présentation

L'UNICEF a présenté le travail entrepris par le comité consacré à l'approvisionnement. Le groupe a proposé que le rôle joué par le secrétariat dans les activités d'approvisionnement soit revu pour mieux répondre aux besoins des partenaires. Le partenariat,

- devrait réunir les protagonistes, rassembler les prévisions, diffuser l'information, en faire la promotion et coordonner la communication entre les partenaires, leurs parties prenantes et la chaîne d'approvisionnement.
- il ne devrait plus prendre de responsabilités en termes de réponse aux demandes de prévisions ou d'achats de marchandises au nom des donateurs ou des pays endémiques.

La présentation a aussi mis l'accent sur la nécessité pour les partenaires d'augmenter leur contribution et sur l'importance de partager la fonction de prévision. C'est dans ce but qu'ont été proposées l'identification d'un lieu de résidence adapté pour la fonction de prévision et l'investigation de mécanismes alternatifs d'achat.

Résumé de la discussion

- Le comité devrait élargir son domaine d'action afin de couvrir toute la panoplie des produits de lutte antipaludique et pas seulement les ACT (artemisinin combination therapy).
- Le comité devrait couvrir la demande aussi bien que l'offre.
- Les achats via le secteur privé n'entrent pas dans les compétences de cet atelier.
- L'approvisionnement, les achats et les prévisions, le financement et la stabilité des prix font partie des problèmes les plus difficiles parmi ceux qui se posent aux pays. Ils devraient donc être pris en charge par le partenariat.
- Le partage des risques et des bénéfices entre le secteur privé et les autres partenaires a été discuté.

Décisions prises

- L'accroissement des efforts pour tout ce qui concerne les produits antipaludiques actuels et à venir a été approuvé.
- Un accord est intervenu à propos de la reconfiguration du groupe du secrétariat qui s'occupe des approvisionnements pour que l'accent soit mis sur la coordination de l'information et sur les efforts des partenaires plutôt que sur la mise en oeuvre.
- Il a été convenu que le partenariat devrait amener toutes les parties prenantes dignes de ce nom à mieux cerner les fonctions d'appui nécessaire. Il devrait aussi

décider des indicateurs à utiliser pour évaluer ces fonctions d'appui et identifier un responsable compétent (basé sur la réponse email du secteur privé).

- Un accord est intervenu sur la nécessité d'un plaidoyer pour une réforme du processus de prévision des produits et sur l'intérêt de coordonner les efforts des partenaires pour augmenter leur participation.
- Un appui a été accordé à l'exploration de produits alternatifs et aux processus de prise en charge de la chaîne d'approvisionnement.
- Le groupe s'est mis d'accord sur l'importance d'explorer les problèmes liés à la prise en charge du risque et à la production de bénéfices car ces questions font partie de l'analyse des barrières, des obstacles et des opportunités à saisir pour ajuster l'offre à la demande.
- Le groupe a approuvé l'élaboration d'un document conceptuel qui décrirait une initiative du partenariat appuyant les efforts des pays dans la mise sur pied et le soutien apporté à une infrastructure de gestion des achats et des approvisionnements avec l'aide des partenaires.

Résultats de l'initiative de changement

Résumé de la présentation

Le BCG a montré comment les comités, les partenaires qui ont fourni une représentation de la valeur ajoutée et les travaux précédents interagissent les uns sur les autres et construisent un nouveau partenariat plus efficace.

On peut s'attendre aux résultats suivants :

- Fonctions du partenariat clairement définies.
- Conception optimale des structures du partenariat pour une exécution plus performante des fonctions agréées.
- Mise en place de mécanismes et de processus qui améliorent l'efficacité du partenariat.
- Revitalisation de la mission du partenariat FRP, de sa vision à long terme et de stratégies qui reposent sur les valeurs défendues par les partenaires (en particuliers les pays) et proposées par eux au partenariat.

Les travaux qui ont mené à cette réunion du conseil d'administration et les décisions qui y ont été prises engagent le partenariat dans la phase suivante de l'initiative de changement

Autres problèmes à traiter

- Il a été demandé que le comité qui s'occupe du partenariat au niveau des pays consacre une prochaine étape à une planification supplémentaire.
- Une décision rapide quant au plan de travail, au budget et au financement du secrétariat fait l'objet d'une demande justifiée par la nécessité de mise en conformité avec le cycle de budgétisation 2007 de l'OMS.
- Le secrétariat voudrait reconnaître officiellement les ambassadeurs de bonne volonté pour le paludisme. Cette question sera traitée lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.
- Le programme de dynamisation de la Banque mondiale se réunira à Dakar (12-15 septembre). Cet événement sera l'occasion d'un échange de vues sur l'orientation à donner à la lutte contre le paludisme dans la région, avec une attention spéciale à la prise en charge des produits antipaludiques et de la chaîne d'approvisionnement.

- Une lettre de l’OMS adressée à la Banque mondiale a été lue.

Réflexions sur la réunion du conseil d’administration et sur l’initiative de changement

- Implication des pays : garantir la cohérence de l’engagement des pays dans les comités a représenté un défi mais tarde à se mettre en place. Programmer des réunions au niveau des régions constitue un bon moyen de mieux impliquer les pays endémiques. En complément de la réunion du Programme de dynamisation de la Banque mondiale à Dakar, d’autres opportunités se présentent comme la réunion de l’OMS/SAMC (Programme de lutte antipaludique en Afrique australe) à Harare en août, la réunion des ministres de la santé de la Région africaine à Addis-Abeba du 27 août au 2 septembre, les réunions à venir du EARN et du WARN et les réunions sous-régionales de la santé. L’OMS peut apporter les fonds nécessaires à la participation des régions.
- Il y aurait lieu de privilégier la mise au point du secrétariat, dont le plan de travail et le budget pour que le processus de changement continue et qu’il reste positif.
- L’engagement et l’implication durables du conseil d’administration et des partenaires justifient la mobilisation de personnel partenaire supplémentaire pour les comités. Disposer du calendrier des réunions et de vidéoconférences serait très utile.
- Le partenariat devrait évaluer son effort de changement et/ou subir une évaluation indépendante dans 2 à 5 ans. Les évaluations chiffrées devraient inclure les indicateurs utiles à l’évaluation du plaidoyer et de la communication.

Suspension de séance

Le président du conseil d’administration a décrit cette réunion du conseil d’administration de FRP comme l’une des plus réussies parmi celles auxquelles il a assisté. Il a remercié l’UNICEF pour son accueil et l’OMS pour son message positif et le nouvel espoir qu’il apporte au partenariat FRP. Il a aussi exprimé sa reconnaissance vis-à-vis du BCG et du secrétariat de FRP pour la préparation de la réunion sans oublier les interprètes qui en ont facilité la traduction. L’UNICEF a remercié le président du conseil d’administration et les co-présidents de la réunion pour avoir dirigé l’initiative de changement et la 10^{ème} réunion du conseil d’administration de FRP.

Prochaines étapes

1. Voir le document attaché « récapitulation des décisions et des étapes à venir » qui décrit les prochaines étapes à envisager pour chaque comité.
2. On exploitera de futures réunions régionales (comme celles de l’OMS/SAMC) pour mieux engager les pays endémiques dans le processus de changement, en leur assurant une pleine contribution.
3. La 11^{ème} réunion du conseil d’administration de FRP se tiendra à Genève (Suisse) les 10 et 11 novembre 2006 .